

MORTAGNE . . . passage à niveau de la Gare

MAULDE-MORTAGNE

PHOTO PRISE AU DEBUT DU SIECLE DERNIER
« GARE DE MAULDE - MORTAGNE »

LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Nous voici une nouvelle fois arrivés à la nouvelle année. Le Conseil Municipal et moi-même profitons de ce rendez-vous annuel, pour vous souhaiter une bonne année 2008, la réussite de tous vos projets et surtout une bonne santé à toute votre famille.

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux habitants qui se sont installés chez nous au cours de ces derniers mois, en espérant qu'ils se sentiront bien et qu'ils ne seront pas déçus de leur choix.

Je le répète souvent, nous avons encore la chance de vivre dans une commune paisible, loin de la grosse délinquance que nous voyons malheureusement augmenter, pas si loin de chez nous. Notre village est maintenant beaucoup plus calme depuis l'interdiction de passage des poids lourds, pour combien de temps ? Les habitants ainsi que notre équipe technique ne ménagent pas leurs efforts afin de donner une image agréable de notre commune.

Malgré parfois un peu de boue sur les routes mais il faut bien penser que nous sommes dans une commune rurale et qu'il y a des agriculteurs qui travaillent, alors un peu de patience, je sais que ce n'est pas très agréable. Cependant un petit coup de balayette de temps en temps ne ferait pas de mal.

Nous bénéficions d'un tissu associatif très riche et dynamique qui permet de développer et d'animer la vie locale, ceci avec la participation de la CAPH, qui nous accompagne dans nos manifestations tant culturelles que sportives.

Le Comité des fêtes Mauld'Joie ne ménage pas ses efforts pour offrir des distractions variées tout au long de l'année, grâce à des personnes dévouées, toujours soucieuses du travail bien fait.

L'Amicale Laïque fait également beaucoup d'efforts pour que nos enfants soient choyés, malgré quand même un manque de bras, le bénévolat étant devenu une denrée très rare.

Le Comité Sports et Loisirs avec les traditionnelles courses cyclistes qui mettent beaucoup d'ambiance lors des ducasses, ce qui permet de faire connaître notre commune aux personnes de passage.

Le Club Canin, qui nous promet de faire une démonstration de chiens de défense le 29 juin.

L'Association Fanny sans Frontière, anime maintenant la commune avec les concours de pétanque.

Je n'oublierai pas notre Club du 3^{ème} âge, très dynamique avec la participation de plus de 80 adhérents, toujours en pleine forme, animé par des personnes très dévouées. Comme on me le fait souvent remarquer, il se passe toujours quelque chose à Maulde.

En février le loto, fin avril la foire artisanale, les deux ducasses de juin et septembre avec les courses cyclistes, les concours de pétanque, en juillet les jeux

inter associations qui réunissent les jeunes et moins jeunes du village, autour d'un repas champêtre, le tout dans une ambiance très chaleureuse.

La brocante du 15 juillet nous a amené beaucoup de visiteurs. Nous avons eu également une bonne surprise avec le passage du Tour de France qui reste toujours un événement.

N'oublions pas non plus les séances de cinéma une fois par mois, à la salle des fêtes avec la projection de films récents en collaboration avec cinéligue.

Les concerts lors des deux ducasses, le concert d'automne plus les spectacles de marionnettes et autres que nous offre la CAPH.

La garderie périscolaire prend en charge votre enfant dès 7 h 30 et le soir jusqu'à 18 h 30, le centre aéré encadré par une équipe jeune et énergique dirigé d'une main de maître par notre directrice Marjorie, accueille environ 60 enfants et a été étendu aux vacances de février et d'avril. Le groupe scolaire Marcel Dhot avec 90 enfants, la collaboration avec la municipalité et le corps enseignant étant toujours très bonne.

Cette année les habitants de la rue de chorette verront enfin les travaux de trottoirs et de voirie débiter, sûrement en avril, depuis le temps que nous les attendions...je crois que ce ne sera pas du luxe !

Ce qui a un peu freiné les autres investissements dans la commune, étant donné l'importance du coût que cela va engendrer.

Voilà une petit tour d'horizon de ce qui se passe chez nous ;

Bien sûr ces réalisations ne seraient pas possible sans l'aide et la collaboration de toutes les personnes qui m'entourent. Vous, Mesdames et Messieurs qui donnez généreusement de votre temps et grâce à votre volonté d'agir afin que notre commune soit toujours aussi animée. Nous avons la chance et le privilège de nous épanouir dans un environnement où il fait bon vivre. Entourés d'une équipe unie, consciente de ses responsabilités. Ensemble nous menons une politique soucieuse de l'avenir de notre commune, de son développement harmonieux et travaillons à la sauvegarde de son cadre de vie.

Aussi, je tiens aujourd'hui plus que jamais à remercier tout d'abord Monsieur le Président de la CAPH ainsi que son équipe administrative et technique pour l'aide qu'il nous apporte, dans nos projets et manifestations.

Toutes les Mauldoises et les Mauldois, mes collègues du Conseil Municipal, tout le personnel administratif, technique et de services.

L'équipe enseignante du Groupe Scolaire Marcel Dhot, les membres du CCAS, les présidents et membres de toutes les associations Mauldoises. Que toutes et tous soient remerciés et félicités pour l'excellent travail réalisé au cours de l'année 2007, au service de la population, de nos enfants, de nos jeunes, de nos aînés et de toutes les personnes défavorisées et dans le besoin. Je vais maintenant conclure mon propos en vous souhaitant à toutes et à tous mes vœux de bonheur et d'espoir, espoir d'une vie, d'un futur et d'un monde meilleur, et je vous dis à l'année prochaine peut être.

Le Maire Mme Evelyne GUISLAIN

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

BIBLIOTHEQUE :

Nous vous rappelons que la bibliothèque municipale est ouverte à tous, gratuitement.

Heures d'ouvertures :

Lundi de 17 h 30 à 18 h 30

Mardi 17 h 30 à 19 h 30

Jeudi 16 h 30 à 17 h 30

Vendredi 17 h 30 à 18 h 30

Samedi 14 h à 15 h

Les livres sont renouvelés régulièrement, avec le passage du bibliobus.

CHIENS ERRANTS :

La divagation des chiens est interdite, votre animal risque d'être emmené par la fourrière ou de créer un accident, votre responsabilité serait alors engagée.

Nous rappelons également que vous devez déclarer en Mairie, votre chien s'il est classé dangereux (ceux classés 1 et 2^{ème} catégorie). Vous devez également nous signaler tout changement (Ex : lors du décès de l'animal ou en cas de changement de propriétaire).

Les propriétaires de chiens sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux en promenade. Les trottoirs de la commune sont devenus à certains endroits de véritables « crottoirs » c'est sale et dangereux !

PROPRETE ET BON VOISINAGE :

Pour la propreté de la route, nous vous invitons à nettoyer votre caniveau et les grilles, en cas de forte pluie l'eau s'écoulera avec plus de facilité, pour de bonnes relations avec votre voisinage pensez également à élaguer vos arbres qui ne doivent pas dépasser 2 m, s'ils sont plantés à moins de 2 m de votre limite. Vous avez également l'**obligation** de couper les mauvaises herbes (les chardons sont interdits).

PASSEPORTS :

Prévoyez vos déplacements, le délai d'obtention pour les passeports est d'environ 5 semaines.

Documents demandés : personnes majeures

- 2 photos (Chez un photographe car la photo doit être aux normes pour les passeports).
- l'original de votre acte de naissance daté de moins de 3 mois
- carte d'identité en cours de validité
- Attestation de domicile (Facture EDF, Téléphone, Eau)
- Timbre fiscal à 60 €

L'inscription des enfants sur le passeport des parents n'est plus autorisée. Les enfants doivent maintenant posséder leur passeport personnel.

Documents demandés :

- 2 photos
- l'original de l'acte de naissance de l'enfant
- l'original de l'acte de naissance des parents
- Attestation de domicile
- Timbre fiscal à 30 € (Gratuit pour les moins de 15 ans)
- Carte d'identité.

CARTE D'IDENTITE

- 2 photos (chez un photographe)
- L'original de l'acte de naissance
- en cas de perte ou de vol (l'attestation de perte ou de vol)
- pour le renouvellement de votre carte sécurisée, joindre la photocopie de l'ancienne carte

NOCES D'OR – NOCES DE DIAMANTS

Si vous fêtez cette année vos noces d'or ou de diamant, vous pouvez vous faire connaître en mairie si vous acceptez d'être reçu officiellement.

INFO DECHETERIE

A partir du lundi 5 mars 2007 les déchèteries seront ouvertes comme suit :

Horaires d'été

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 19 h -

Les vendredi et samedi de 9 h à 19 h

Le dimanche de 9 h à 12 h

Horaires d'hiver(valable de novembre à février)

du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

le dimanche de 9 h à 12 h

ENCOMBRANTS :

Le ramassage des déchets encombrants aura lieu le jeudi 20 mars 2008 dès 6 heures le matin.

MANIFESTATIONS A VENIR :

10 février 2008 loto à la salle des fêtes,

27 avril 2008 de 10 heures à 18 heures, foire artisanale

1^{er} Mai et Cérémonie des Noces d'or - Noces d'or –

8 Mai à 10 h 15 rendez vous dans la cour de la Mairie, défilé et dépôt de gerbes au monument aux morts,

21 et 22 Juin – Ducasse - concours de pétanque le 21 juin – concert à la salle des fêtes le 22 juin

13 Juillet retraite aux flambeaux – Brocante

14 juillet rendez vous dans la cour de la mairie à 10 h 15 pour le défilé et dépôt de gerbes au monument aux morts. Jeux inter associations.

LE GRAND FORT

Madame le Maire rappelle que le Grand Fort est **une propriété privée** et qu'il est absolument **interdit** d'y pénétrer, de même la pratique du QUAD est interdite dans ce lieu.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes, filles et garçons doivent être recensés pour l'armée. Dès 16 ans, Ils doivent se présenter en Mairie, une attestation de recensement sera alors délivrée. Cette attestation peut être demandée au moment de l'inscription au permis de conduire.

Photos prises lors du ramassage des denrées alimentaires pour la croix rouge le 29 novembre 2007.
Un grand merci pour votre générosité.



COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 29 mars 2007

Présents : Mme GUISLAIN Evelyne, M. DHONDT Michel, M. JOSEPH Joël, M. BOUCHEZ Daniel, M. BEAURY André, M. BEAUMONT Géric, Mme COPIN Christelle, Mme VASTESAEGER Monique, M GABEZ André, M. DUEE Didier, Mme DROISSART Marie Paule, M. LEGROS Jean.
Absents excusés : M.DUSART Guy (procuration à Mme GUISLAIN) M.LOHEZ Jean-Claude.

Délibérations : Madame le Maire informe le Conseil de la possibilité d'obtenir un fond de concours auprès de la CAPH pour les travaux de la rue de Chorette, représentant 50 % de l'autofinancement dans la limite de la dotation de politique de solidarité communautaire. Le Conseil autorise le Maire à solliciter cette dotation sous forme de fonds de concours.

Madame le Maire présente le budget primitif préparé par la commission de finances et le soumet au vote du Conseil.

Après délibération le Conseil vote de budget primitif à l'unanimité (13 voix pour)

Madame le Maire fait part au Conseil de la demande de modification des statuts envisagés par la CAPH et demande son avis. Ces modifications concernant principalement la maîtrise d'ouvrage pouvant être confiés à la CAPH. Le Conseil Municipal donne son accord au projet de modification.

Informations : Les travaux rue de chorette en attente ! appel d'offre pour maîtrise d'œuvre refait à cause du coût trop élevé du maître d'œuvre choisi.

Demandes de subventions : Cocagne qui relaie les restos du cœur, subvention de 150 € accordée.

Secours populaire : refusé

Secours catholique : refusé

Réunion du 14 juin 2007

Présents : Mme GUISLAIN Evelyne, M.DHONDT Michel, M. JOSEPH Joël ; M.BOUCHEZ Daniel, M.BEAURY André, M. BEAUMONT Géric, Mme. VASTESAEGER Monique, M. DUEE Didier, M. LEGROS Jean, M. DUSART Guy, M. LOHEZ Jean-Claude, Mme COPIN Christelle.
Absents excusés : Mme DROISSART Marie Paule , M. GABEZ André

Délibérations : Présentation du Compte Administratif de l'exercice 2006 par M. DHONDT, vote du C.A. 12 voix pour.

Madame le Maire présente le Compte de gestion préparé par Mme Moreau (Perception).

Le Conseil vote le Compte de Gestion à l'unanimité par 12 voix pour.

Affectation de résultats.

Le Conseil décide d'affecter le résultat comme suit :

Compte 1068 couverture du déficit d'investissement : 34 777.44 €

Compte 110 report à nouveau 148 670.20 €

Délibération pour demande de subvention DGE à rectifier pour inclure la dotation CAPH dans l'autofinancement pour les travaux de la rue de Chorette.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire le Centre de Loisirs en juillet et lui demande de décider l'embauche et la rémunération des moniteurs. Le Conseil décide d'embaucher 8 moniteurs qui seront rémunérés 55 % de l'indice brut 274 indice majoré 280 (Agent d'animation qualifié) et percevront l'indemnité de résidence.

Mme le Maire fait part au Conseil de la proposition de la CAPH de signer une motion relative aux enveloppes « Aide à la pierre ».

Le Conseil donne son accord pour appuyer la demande d'enveloppe de financement logement locatif social à la hauteur des besoins et projets des communes soit 2.2 M € /an pour 2007 et 2008 et pour l'amélioration du parc privé et pour lutter contre l'habitat indigne soit 3M€ pour 2007 et 3.5 M € pour 2008.

Subvention : Madame le Maire fait part de la demande de subvention de l'association Nell'Air : Le conseil refuse.

Questions diverses :

- fossés de chorette prévoir une réunion pour les riverains
- Rappel de dates : ducasse 24 juin, remise des prix de l'amicale le 27 juin, inauguration de la station d'épuration le 22 juin et concert de la CAPH le 30 juin.

Réunion du 30 Août 2007

Présents : Mme Evelyne GUISLAIN, M. DHONDT Michel, M. JOSEPH Joël, M. BOUCHEZ Daniel, M. BEAURY André, Mme VASTESAEGER Monique, M. GABEZ André, M. DUEE Didier, M. LEGROS Jean, M. DUSART Guy, Mme DROISSART Marie Paule.

Absents excusés : Mme COPIN Christelle, M. BEAUMONT Géric

Délibérations : Madame le Maire demande au Conseil son accord pour refaire la demande de subvention DGE 2007 pour les travaux rue de Chorette, le conseil donne son accord.

Mme le Maire rappelle au Conseil qu'il lui revient de fixer le tarif des repas à la cantine qui est actuellement de 3.05 €. Le fournisseur augmentant son prix au repas de 2.259 € HT à 2.311 € HT, le conseil décide de fixer le prix du repas à 3.10 €.

- Suite à la réforme du code de l'urbanisme, Mme le Maire informe le Conseil de la nécessité de signer une nouvelle convention avec la DDE pour la mise à disposition de ses services pour l'instruction des actes relatifs à l'occupation du sol.
- Le Conseil donne son accord et précise que la commune conservera l'instruction des déclarations préalables et des renseignements d'urbanisme.
- Madame le Maire fait part de la demande d'adhésion au SIDEN des communes de Cheret (Aisne) Bavay, la Lagueville, Meteren (Nord) Queant (Pas de Calais) et demande son avis. Le Conseil donne son accord.
- Mme le Maire fait part au Conseil de la demande d'adhésion au SIAN des communes de Chenet, Chivy les Etonnelles, Etouvelles, Molain, Vaucelles et Beffecourt (Aisne) Gonnelieu (Nord) Quéant, Sauchy Lestrée (Pas de Calais) Templeux le Guerard (Somme) et demande son avis, le conseil accepte.
- Madame le Maire rappelle au Conseil la possibilité d'obtenir une subvention sur le produit des amendes de police pour des aménagements de sécurité et propose de demander une subvention pour l'installation d'un plateau ralentisseur rue du Mortier où se situe l'école. Le Conseil donne son accord pour demander cette subvention.

Informations :

- Travaux de la rue de chorette (réunion le 18/09 à 14 h pour proposition du bureau d'étude.)
- Chêneaux de l'église : devis signé en attente
- Ducasse : course cycliste en circuit fermé,
- Collecte Banque alimentaire pour la Croix rouge à prévoir fin novembre.

Réunion du 27 septembre 2007

Présents : Mme GUISLAIN Evelyne, M. DHONDT Michel, M. JOSEPH Joël, M. BOUCHEZ Daniel, M. BEAURY André, M. BEAUMONT Géric, Mme COPIN Christelle, Mme VASTESAEGER Monique, M. GABEZ André, M. DUEE Didier, Mme DROISSART Marie Paule, M. LOHEZ Jean Claude, M. LEGROS Jean.

Délibérations : Madame le Maire donne au Conseil son accord pour lancer une procédure de modification du PLU et en particulier l'Art U7 qui n'est pas adapté aux situations rencontrées. Le conseil donne autorisation pour lancer la procédure de modification du PLU.

- Madame le Maire demande au Conseil son approbation quant au pacte de répartition de l'actif lié à l'abandon de la compétence voirie par le SIVOM de Mortagne du Nord. Le Conseil accepte la pacte de répartition établi entre les communes membres.

- Suite à la réforme du Code de l'urbanisme, il n'est plus nécessaire de faire une demande pour édifier une clôture sauf si la commune décide de continuer à la soumettre à une déclaration préalable qui permettrait d'indiquer les règles à respecter au regard du PLU. Le Conseil décide de soumettre l'édification des clôtures à une procédure de déclaration préalable sur le territoire de la commune à compter du 1 octobre 2007.

- Questions diverses : Travaux de Chorette : suite à la dernière réunion il a été décidé d'effectuer des carottages pour connaître l'état réel de la chaussée et décider des travaux à envisager sur la route.

Réunion du 8 Novembre 2007

Présents : Mme GUISLAIN Evelyne, M. DHONDT Michel, M. JOSEPH Joël, M. BEAURY André, Mme COPIN Christelle, M. GABEZ André, Mme VASTESAEGER Monique, M. DUEE Didier, Mme DROISSART Marie Paule, M. LOHEZ Jean-Claude, M. DUSART Guy, M. BEAUMONT Géric.

Absents excusés : M. LEGROS Jean, (Procuration à Mme GUISLAIN) M. BOUCHEZ Daniel.

Délibérations : Madame le Maire présente le Budget supplémentaire au vote du Conseil ;

Le Conseil vote le B.S. à l'unanimité 13 pour (présents 12 – Votants 13)

Madame le Maire fait part au Conseil du courrier de Mme Moreau, relatif à l'indemnité de Conseil du Receveur qui doit être délibérée. Le Conseil donne son accord pour 50 % de l'indemnité.

Informations : M. André BEAURY fait le rapport de la dernière réunion du SIVUCA, les précisions de départ se révèlent insuffisantes après étude pour un équipement plus durable. Le choix s'est porté sur un bassin en inox plus solide dans le temps mais plus cher.

Travaux de chorette : Suite aux carottages effectués les purges de chaussée prévues se sont révélées non faisables. Il est donc prévu un décaissage à 45 cm de profondeur sur toute la largeur de la chaussée.

Rappel de la collecte pour la Banque Alimentaire le samedi 24 novembre à partir de 9 h 30.

DOCUMENTS A CONSERVER

A CONSERVER SUR SOI :

- Carte d'identité
- Permis de conduire
- Carte de sécurité sociale et carte de mutuelle
- Carte de groupe sanguin

3 MOIS :

- Extrait de naissance
- Certificat de concubinage

6 MOIS :

- Notes d'hôtels et de restaurants

1 AN :

- Certificat de ramonage
- Facture des transporteurs
- Vignette automobile (professionnels et entreprises uniquement)
- Chèque bancaire (1 an et 8 jours pour le présenter à l'encaissement)
- Ordre de prélèvement automatique
- Récépissé d'envoi en recommandé

2 ANS :

- Contrat de travail (2 ans après sa résiliation)
- Quittance de prime d'assurance voiture
- Facture de petits appareils ménagers
- Facture d'eau
- Facture de téléphone
- Facture d'achat automobile
- Mandat Postal
- Note de médecin ou de dentiste
- Versement des allocations familiales

4 ANS :

- Copie des déclarations d'impôts
- Avis d'imposition
- Relevé de banque (en cas de contrôle fiscal)
- Redevance TV

5 ANS :

- Arrérage de rentes et de pensions alimentaires
- Justificatif de paiement des cotisations de sécurité sociale et URSSAF
- Baux de location (1an après le départ du logement)
- Factures EDF – GDF
- Documents concernant le chômage

10 ANS :

- Tout document concernant la construction
- Gros travaux ou réparation
- Correspondance avec le syndic
- Décompte des charges
- Talons de chèques et relevés bancaires

30 ANS :

- Avis de remboursement d'un sinistre
- Ou accident corporel

JUSQU'A LA RETRAITE

- Certificat de Travail
- Bulletins de salaire

TOUTE LA VIE

- Contrat de mariage
- Donation
- Livret de famille
- Jugement d'adoption
- Jugement de divorce
- Succession
- Titre de pensions
- Titre de propriété
- Contrat d'assurance vie
- Dossiers médicaux
- Certificat de vaccinations
- Livret de caisse d'épargne
- Documents concernant un accident du travail

LIMITE DE VALIDITE

- Facture des objets de valeurs (pour une éventuelle indemnisation vol)
- Facture des appareils photos nécessaires pour le passage en douane
- Bons de garantie : pendant toute leur durée
- Devis : jusqu'à l'établissement de la facture
- Police d'assurance : jusqu'à la résiliation
- Règlement de copropriété : jusqu'à la revente
- Etat des lieux ; jusqu'au remboursement du dépôt de garantie

LE MOT DES ASSOCIATIONS

**ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE
COMBATTANTS ALGERIE – TUNISIE – MAROC et Veuves
Section de MAULDE**

Aujourd'hui 5 décembre 2007 nous rendons hommage aux morts pour la France en AFRIQUE DU NORD.

45 ans se sont écoulés depuis la fin des hostilités en 1962, 45 ans cela paraît lointain et pourtant pour ceux qui y ont participé le souvenir de ces jours difficiles est toujours présent malgré l'érosion du temps. Certaines et certains d'entre vous se souviennent de ces gars, dont la plupart avait tout juste 20 ans, partir pour une longue période combattre en Afrique du Nord. Certains sont revenus, d'autres y ont laissé leur vie dans ces combats de rue, ces embuscades de toutes sortes. Le front n'existait pas c'était la guérilla avec ses peurs et ses angoisses mais la foi de s'en sortir nous donnait un moral à toute épreuve.

Ayons aussi une pensée pour les Mauldois qui ont participé à cette épopée africaine mais qui malheureusement sont disparus trop tôt.

Vive la République
Vive la France
Le Président des Anciens Combattants
M.Jacques BEAURY

Toute l'équipe des Anciens Combattants de la Section de Maulde vous présente leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année et surtout de bonne santé pour l'année 2008.

SPORTS ET LOISIRS

A l'aube de cette année nouvelle, tous les membres de l'association et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux. Que cette année 2008 vous apporte joie, bonheur et surtout la santé. Sports et Loisirs entame sa 33ème année d'existence.

Je remercie les membres du bureau ainsi que tous les bénévoles qui travaillent à mes côtés tout au long de l'année.

Merci également à Madame le Maire et au Conseil Municipal, tous nos fidèles sponsors, Madame Caby, Conseillère Générale et le comité Maulde Joie pour l'aide financière qu'ils nous apportent. Sans eux l'association Sports et Loisirs ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Un grand merci au service technique de la commune et aux secrétaires de Mairie. 2007 aura été une année très riche en manifestations.

Nos repas de mars et novembre ont encore connu un vif succès auprès de nos convives. Le couscous que nous proposent Jean-Claude et Jeanine est toujours très apprécié je les félicite et les remercie pour la qualité du repas.

Côté sportif nos courses de juin avec 183 participants et celle de septembre avec 193 participants ont connu également un énorme succès. De plus en septembre nous avons eu une météo très favorable et nous avons assisté à une très belle bagarre.

Ces épreuves se sont très bien déroulées, dans une très bonne ambiance malgré quelques chutes, heureusement sans gravité.

Je remercie et tire un grand coup de chapeau aux signaleurs qui sont restés plus de 5 h sur place et aux personnes qui étaient chargées de la distribution des dossards. Tous sont bénévoles et sans eux nous ne pourrions organiser ces épreuves cyclistes.

La réception pour la remise des récompenses a été très appréciée de tous.

Je voulais également remercier M. Xavier Vastesaeger qui nous a offert 8 magnifiques trophées pour les vainqueurs de chaque catégorie à l'occasion du 1^{er} Prix Lucien Vastesaeger.

Nous avons également eu le plaisir d'assister au passage des Quatre jours de Dunkerque en mai et en juillet, la course reine le Tour de France.

Pour terminer je remercie les Mauldoises et Mauldois pour l'accueil chaleureux qu'ils réservent à nos vendeurs de programmes.

Nous préparons activement l'année 2008 avec au programme, l'organisation des repas de mars et novembre et évidemment nos deux courses cyclistes de juin et septembre.

Toute personne désirant se joindre à nous sera la bienvenue. (Se rapprocher de la Mairie)

Encore une fois meilleurs vœux à toutes et à tous.

Le Président : M.GABEZ André

NEW TEAM

Toute l'équipe New Team et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2008 et surtout une très bonne santé.

Pour la 2^{ème} année d'existence notre petit club se porte très bien.

La saison 2007 fût très bonne pour l'ensemble de l'équipe. Les objectifs que nous avions fixés ont été atteints très rapidement. Le bilan est donc très satisfaisant.

Avec un effectif de 21 coureurs nous avons obtenu 54 victoires et 106 places d'honneur. Le plus jeune des coureurs qui court dans la catégorie benjamin a obtenu à lui seul 22 victoires dont 1 titre de Champion Départemental du Nord et 1 titre de Champion Régional Nord Pas de Calais.

Nous avons également 2 titres de Vice champion Départemental Nord et Régional dans les catégories Cadet et féminine.

Trois coureurs ont également remporté le challenge individuel dans leur catégorie, et notre club remporte le challenge par équipe sur 55 club classés.

11 coureurs ont également remporté au moins une victoire.

Notre équipe a très bien représenté les couleurs de notre commune dans toute la région Nord pas de Calais, mais aussi dans l'Aisne et l'Oise.

Nous préparons activement la saison 2008 en espérant faire aussi bien qu'en 2007 avec un effectif réduit à 18 coureurs.

Nos ambitions sont d'égaler le nombre de victoires de 2007 et pourquoi pas faire mieux. Nous espérons également remporter de nouveaux titres de champions départementaux et régionaux et de participer au Championnat de France.

Nous remercions Madame le Maire et le Conseil Municipal, nos sponsors officiels ainsi que nos partenaires pour l'aide financière qu'ils nous apportent et la confiance qu'ils portent à notre club.

Côté organisation, en collaboration avec Sports et Loisirs nous organisons les 2 épreuves cyclistes de Maulde et le 1^{er} prix Jean Stablinski à Thun Saint Amand.

La présentation officielle de notre équipe saison 2008 se fera le 17 février.

Les partenaires désirant se joindre au club seront les bienvenus.

Le Président
M. GABEZ André

Amicale Laïque Mixte de Maulde

En souvenir de Bruno Souchet

Originaire de Meaux en Seine et marne , il arrive à Maulde dans les années 70 et épouse dans notre commune Claudine Delcourt le 28 juin 1980 .

Il ne tarde pas à apporter son aide, sa compétence , donner de son temps libre au groupe des créateurs de l' Amicale Laïque de Maulde , jeune association de 2 ou 3 ans d' existence à ce moment là .

Il conduit les jeunes Mauldois dans les déplacements qu' exigent les diverses compétitions et rencontres de Cross-country , de tennis de table , sections actives et réputées à cette époque .

Sa participation aux différentes activités de l'association durera plus de vingt ans , pendant les quelles il occupera différents postes du comité directeur et du bureau dont celui de Trésorier jusqu'aux années 2000 . Qui à Maulde ne connaissait pas sa bonne humeur , sa vivacité et ne l' a pas rencontré dans une fête des écoles , une distribution des prix ou bien encore déguisé lors d' une carnaval-party , ou même en assistant du père Noël .

Il avait également animé quelques temps le club Informatique installé à l' étage au dessus de la cantine scolaire .

Toujours disponible et prêt à rendre service jusqu' à ce que les aléas de la vie l' éloignent un peu de notre commune . Il se rendra alors utile à d' autres mouvements , chez les écologistes ou chez les " pequeux" .

Il est disparu trop tôt et à sa famille et ses enfants Grégory , Mélanie , Arnaud nous présentons nos condoléances et nous les assurons que son bon souvenir demeurera au sein des membres de l'Amicale laïque dont il fut si longtemps un membre très apprécié .



Club A.R.L. Mauldois

Amitié – Rencontres – Loisirs

Un club où l'on prend le temps de vivre et qui cultive l'amitié

Principalement ...

au service des plus de 55 ans recherchant la distraction et les loisirs *



Après le Sénat et l'Assemblée Nationale

Notre association retourne à Paris pour un lieu mythique

C'est au 'LIDO' que 'Le Club' entraîne ses membres et les amis (es) pour une journée exceptionnelle dans la capitale avec une croisière sur la Seine et un déjeuner spectacle. Nous nous félicitons d'avoir rassemblé 100 personnes pour cette sortie.

Après l'assemblée générale et une réunion du bureau nous allons proposer le programme des sorties pour l'année 2008 en essayant de satisfaire 'une majorité', ce qui n'est pas toujours facile !

Sachez vous que même si vous n'êtes pas adhérent de notre association, il vous est possible de vous inscrire pour nous accompagner ... mais ce sont les adhérents qui sont prioritaires. Nous savons déjà que nous ferons une sortie 'Journée à la mer' le samedi 26 juillet 2008 reste à choisir la destination.

Nous pouvons aussi annoncer la date de la fête du club : ce sera le dimanche 20 juillet 2008 nous accueillons toujours avec plaisir les joueurs de belote ou de manille ainsi que les amateurs de scrabble chaque mardi de 14 h à 18 h à la salle des fêtes. Rien ne vous empêche de venir un mardi pour apprécier l'ambiance de nos rendez-vous.

Madame la Présidente, Evelyne Guislain, Danièle et Guy Dellacherie peuvent vous fournir des renseignements sur le fonctionnement de notre association.

En 2007 nous étions 81 membres ... c'est un record à battre. Le club est ouvert à tous les plus de 55 ans (Belge et Français) et toute personne parlant la langue française.

Contact : Monsieur Guy Dellacherie 95, rue de la Basse Fosse – 59158 MAULDE
☎ (domicile) 03 27 26 84 44 ou par mail : guy.dellacherie@orange.fr

RETRAITES, FUTURS RETRAITES

La pratique régulière d'une activité physique, sans esprit de compétition, à un rythme adapté à votre âge, vous permettra de vous maintenir en bonne forme physique et morale et de faire reculer certains problèmes liés à l'âge.



Créé pour des personnes de plus de 50 ans, le **L.A.R.S.** (Loisirs, Activités des Retraités Sportifs) vous propose de venir marcher pour des randonnées.

Venez nous accompagner lors d'une **petite balade** - sans engagement de votre part - vous serez surpris de la diversité des chemins autour de Maulde. Le point de rendez-vous sera communiqué par téléphone (voir numéro ci-dessous), départ le lundi matin à 9h30 pour 6 km.

Le vendredi après-midi, nous nous éloignons un peu : Valenciennois, Avesnois et Tournais ; pour des **marches de 8 à 10 km**, rendez-vous à 14h30.

Gymnastique, maintien en forme : venez vous dérouiller les muscles en douceur, avec les conseils d'une monitrice diplômée de la Fédération Retraite Sportive. Rendez-vous le jeudi après-midi à la salle des fêtes de Maulde à 14h30.

Tennis de table : actuellement à la salle des fêtes de Wandignies-Hamages, le mardi à 15h.

Vous vous retrouverez dans un cadre amical et une ambiance de convivialité.

POUR MIEUX VIVRE VOTRE RETRAITE : REJOIGNEZ-NOUS !

L.A.R.S.

Loisirs, Activités des Retraités Sportifs

1022, Grand'rue

59158 MAULDE

Pour tous renseignements, téléphoner à Mme Christine Ratajczak au 03 27 26 87 13



Mauld'Joie fait son cinéma

Chaque mois et cela depuis 1991, le **Comité Mauld'Joie** en partenariat avec **CinéLigue** de Lille, a projeté plus de 180 films récents (+/- 5 semaines après la sortie en salle).

C'est en mars 1991 que le **Comité Mauld'Joie**, représenté par **Jacques Morlighem**, débute la *première séance* avec la projection du film « *La petite sirène* », sous l'Association pour le Développement Régional du Cinéma « **Cinépromo** », cinéma itinérant.

C'est une grande joie de s'apercevoir que depuis 17 ans, les adeptes de cinoche n'ont pas déserté nos séances, malgré une légère baisse de fréquentation qui se répercute au niveau national à cause des prix rabais sur Internet par les professionnels.

Mais nos fervents cinéphiles recherchent surtout la convivialité des communes partenaires de cette structure dite « *cinéma de proximité* » que nous propose **CinéLigue**, en diversifiant leurs actions par des programmations de courts métrages, d'animations et ateliers sur un ton ludique et éducatif.

Début avril, le **Parc naturel régional Scarpe Escaut** avec le concours de **CinéLigue** et des partenaires locaux vont organiser un programme de 6 séances de cinéma sur le thème du développement durable. Une séance sera projetée à Maulde en avril. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Quelques chiffres en 2007 :

- 747 séances dans 72 communes du réseau.
- 53167 spectateurs, soit une moyenne de 71 personnes / par séance.
- 132 films programmés.

La structure de CinéLigue compte : 11 personnes (*administratives et projectionnistes*)

Merci à toute l'équipe de **CinéLigue** et nous leur souhaitons bonne route dans l'avenir...



Les concerts d'automne (de 1989 à nos jours)

Depuis 19 ans les concerts d'automne, en l'église Saint-Pierre de Maulde, ont accueilli de nombreux groupes de musiciens et choristes.

Les fidèles mélomanes peuvent témoigner de la qualité musicale dans sa diversité que le **Comité Mauld'Joie** propose chaque année.

L'Ensemble Orchestral de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne du Nord et des environs ouvre la 1^{ère} partie du concert, sous la direction de **Daniel Ribaucourt**, et **Jean-Luc Krupczyk** et leur baguette magique, ainsi que la participation de Mlle **Christelle Diverchy**, en offrant un répertoire varié et ne manqueraient pas une prestation.

On ne peut que les remercier et donner rendez vous en octobre pour la 20^{ème} édition.

Une pensée toujours présente pour notre ami **Georges Gorez** qui nous a quitté inopinément en 2005, la veille du concert.

Remerciements au **SIVOM de Mortagne** et au **Conseil Général**, représentés par Madame **Rose-Marie Caby** et Monsieur **René Cher** de leur contribution au financement à l'Ecole de Musique pour l'achat d'instruments et de partitions très coûteux, dont l'objectif est de jouer dans des conditions optimales.

Chaque année le Comité et **Daniel Ribaucourt** se concertent pour contacter diverses formations afin d'étoffer la 2^{ème} partie du programme.

Ont participés :

L'Harmonie de Lecelles

La pianiste Karine Pecou

La chorale de Notre Dame des anges de Saint-Amand

Le Quintette Hertsens de Tournai

Le New Big band du Conservatoire de Tournai

Valérie et Charles Michiels (au piano et clarinette)

Le quintette de cuivres Goldberg

La Chorale La Parenthèse (en 1999, 2002, 2006)

Le quatuor de clarinettes Stadler

L'Harmonie de Rosult

L'Ensemble de clarinettes du Val l'Escaut

La Chorale de l'Audounoy

Le groupe Amandi Jazz Quartet (sous la direction de **Gilles Lerouge**)

Le récital de la pianiste **Rébecca Jablonski**, accompagnée de la clarinettiste **Elise Clet**



Daniel Ribaucourt – Concert d'automne 2007



Gilles Lerouge – Concert d'automne 2006



Jean-Luc Krupczyk – Concert d'automne 2007



Rébecca Jablonski et Elise Clet

Les concerts des ducasses

Dans la salle des Fêtes, les traditionnels concerts du dimanche soir de juin et de septembre font la clôture des ducasses. Mais depuis quelques années, on ne peut que constater une diminution croissante de fréquentation.

Des concerts désertés, au grand dam des musiciens qui malgré cela les animent toujours avec la même ferveur pour l'amour de la musique.

Pourtant ne dit-on pas que la musique adoucit les mœurs !...

Après ce passage à vide, le **Comité Mauld'Joie** espère pour cette année une recrudescence de mélomanes. Les concerts de juin sont animés par l'*Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne du Nord et des environs*, sous la direction de **Daniel Ribaucourt**. Cela permet à beaucoup de jeunes de s'adonner musicalement et participer aux divers concours.

En septembre, le Comité reçoit des formations extérieures, voire transfrontalières. L'accueil que nous leurs réservons est toujours apprécié, par la convivialité bien de chez nous.

Ce dimanche 13 janvier 2008, dans la salle des Fêtes **Jean Stablinski**, récemment inaugurée, par la commune de **Thun Saint-Amand**, les diplômes ont été remis par le **SIVOM de Mortagne** et le **Conseil général**.

Un grand bravo à ces lauréats, nous leur souhaitons de poursuivre avec succès cette passion musicale.



Royale Harmonie Communale de Hollain – direction : Alain Michel



Ecole Intercommunale de Mortagne du Nord – J-L Krupczyk



Ecole Intercommunale – sous la direction de Daniel Ribaucourt

La Fête de la Musique de juin

De 2003 à 2006, le Comité a organisé la fête de la musique en accueillant divers groupes de musiciens, dans la cour de l'école.

Le temps n'étant pas toujours au rendez vous, il n'est malheureusement dans l'impossibilité d'annuler les contrats signés en début d'année. Comme toutes festivités, les tarifs sont très onéreux. Peut être une 5^{ème} édition cette année !...



le groupe Fresca Musett – Foire artisanale



le groupe le Fair Play et la chanteuse Violette

marché de Noël à Reims



La Cathédrale de REIMS



visite des caves de CASTELLANE – une visite très appréciée



le goûter offert aux enfants par la Municipalité



l'arrivée du Père Noël

Quelques temps forts...



Dimanche 23 septembre 2007 - 1^{er} Prix Cycliste UFOLEP « Lucien VASTESAEGER »



Dimanche 21 octobre 2007 - 19^{ème} concert d'automne – festival de Rébecca Jablonski



Marché de Noël à REIMS



Goûter des enfants de l'école Marcel Dhot offert par la Municipalité

A vos agendas...

Dimanche 10 Février - Le LOTO

Dimanche 17 Février - Leçon de Jardinage

Jeudi 21 Février - Séances de Cinéma

A 15 h 30 : Bee Movie, drôle d'abeille

Séance offerte par l'amicale Laïque aux enfants de l'école Marcel Dhot

A 20 heures : Je suis une légende

Mardi 18 Mars à 20 heures : Astérix aux jeux olympiques

Samedi et Dimanche 29 et 30 Mars : Exposition Peintures et sculptures

Par les Artistes Indépendants de Saint-Amand les Eaux

Mardi 15 Avril à 20 heures : Bienvenue chez les Ch' tis

Lundi 21 Avril : Journée Cinéma avec le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut

Thème : Thématique du développement durable

- Séance scolaire et ateliers (film court métrage) à définir.
- Séance en soirée : Si le vent soulève les sables

Suivi d'un débat

Plus d'informations vous seront communiquées ultérieurement.

Dimanche 27 Avril : La Foire Artisanale

Le Parcours du cœur

Le Comité vous souhaite une Bonne Année 2008

Et vous donne rendez vous lors des Festivités.

SAPEURS POMPIERS

Le chef de centre et l'ensemble de ses Sapeurs Pompiers vous souhaitent une bonne et heureuse année 2008.

Une nouvelle année qui marque une année écoulée depuis le regroupement des Centres de Première Intervention (CPI) de FLINES lez MORTAGNE et MORTAGNE du NORD au sein du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de MAULDE. L'effectif actuel est de 23 Sapeurs Pompiers Volontaires dont 4 sont en formation suite au recrutement en cours d'année.

Ce regroupement a permis d'assurer la totalité des 160 interventions grâce notamment à la disponibilité des Sapeurs Pompiers qui prennent sur leur temps de repos au détriment de leur vie de famille. Je les en remercie encore une fois pour le bon service rendu à la population.

SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRE : un acte citoyen

J'attire l'attention des personnes qui souhaiteraient donner un peu de leur temps pour assurer ce même service à la population. Dans ce cas, il est impératif de me contacter afin de s'entretenir. Suite à cet entretien, un dossier de candidature pourra être enregistré. Le postulant devra alors se soumettre à des tests d'aptitudes (physique et intellectuelle). Une fois les tests réussis, le candidat pourra démarrer sa formation, au rythme qui lui convient. Le recruté devient opérationnel en moins de 6 mois. Il a deux missions essentielles : le secourisme et la lutte contre l'incendie.

Pour les jeunes âgés au minimum de 12 ans, il leur est possible de rejoindre l'école de Jeunes Sapeurs Pompiers qui leur permet à 16 ans de passer un examen afin de devenir opérationnel.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rapprocher du Sergent HOURDEAU Jean François au 03/27/26/93/80 (personnel) ou au 03/27/26/89/97 (CIS MAULDE)

Le Chef de Centre Sergent Chef HOURDEAU Jean François

COMITE MAULD'JOIE

Toute l'équipe du comité MAULD'JOIE vous souhaite une bonne et heureuse année 2008.

Je remercie l'ensemble des personnes qui ont participé par leur investissement tout au long de l'année afin que les festivités organisées par le comité MAULD'JOIE se déroulent dans de bonnes conditions.

Nos dernières festivités :

Le dimanche 21 octobre :

19^{ème} concert d'automne, en église Saint Pierre.

En 1^{ère} partie, l'Ensemble Orchestral de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne du Nord et les environs sous la direction de Messieurs Daniel RIBACOURT et Jean-Luc KRUPCZYK.

En 2^{ème} partie, le Récital de la pianiste Rébecca JABLONSKI accompagnée par la clarinettiste Elise CLET.

Le dimanche 9 décembre :

Le comité a organisé son traditionnel voyage au Marché de Noël de REIMS. Avec en fin de matinée, la visite d'une cave à Champagnes (LES CASTELANES)

Le jeudi 20 décembre :

Le comité a offert une séance de cinéma intitulée **LES ROIS DE LA GLISSE** aux enfants scolarisés à l'école MARCEL DHOT.

Réveillon de la Saint Sylvestre :

Il a connu un réel succès auprès des 113 convives. Invitation qui a été limitée aux personnes s'investissant au sein du comité ou à leurs familles et personnes venant les autres années. Contrairement aux autres années, nous n'avons pas passé de tract dans le village faute de place après la date limite de réservation interne au comité.
Mes remerciements vont

- aux personnes qui ont préparé avec patience la salle
- à notre traiteur local « Jean Claude et Jeannine Dujardin » pour la préparation et la présentation du buffet.

Le dimanche 06 janvier :

La municipalité et le comité ont remis les récompenses aux 20 participants du concours des maisons illuminées. Il est à noter que Monsieur Didier Marthe a été classé hors concours au vu qu'il est difficile de rivaliser avec ses talents.

Tous les mois :

La séance de cinéma projetée par Cinéligue et gérée par Messieurs André BEAURY et Didier DUEE que je tiens à remercier pour la bonne organisation des séances.

Festivités à venir :

Le dimanche 11 février :

Le 18^{ème} loto du comité avec 1600€ de lots mis en jeu à partir de 15h00.

Le dimanche 18 février :

La réunion de jardinage organisée par les jardiniers de France sans oublier notre responsable local et ami Jules LELEUX.

Pâques :

Le comité a pour projet d'organiser sa 1^{ère} chasse à l'œuf qui sera réservée aux enfants de la commune. Ces enfants devront être accompagnés d'un adulte.

Le dimanche 27 avril :

La 21^{ème} foire artisanale à partir de 10h00. Si toutefois, vous connaissez des personnes de votre entourage susceptible de présenter leurs créations ou produits du terroir, veuillez les envoyer en mairie afin de retirer un bulletin de participation.

Merci par avance.

Les 21 et 22 juin à l'occasion de la ducasse :

- tournoi de mini foot le samedi matin,
- concours de pétanque samedi après midi,
- Fête de la musique en soirée,
- concert de musique en soirée.

Les 13 et 14 juillet :

- 13 de 7h à 15h brocante,
- 13 à partir de 15h 1^{ER} AQUA FOOT INTER-KEPIS,
- 13 en soirée retraite aux flambeaux et feu d'artifices.
- 14 à 10h Défilé
- 14 midi repas campagnard
- 14 après midi JEU INTER-ASSOCIATIONS

Le vendredi 18 juillet :

Feu de camps des enfants du centre de loisirs.

Le vendredi 25 juillet :

Fête du centre de loisirs.

APPEL A DE NOUVEAUX MEMBRES BENEVOLES

Toutes les personnes qui souhaiteraient s'investir au sein du comité sont les bienvenues. Il est possible de s'investir en ne se limitant qu'à certaines festivités. Si vous souhaitez nous rejoindre afin de faire perdurer les festivités, vous êtes priés de vous rapprocher de M. HOURDEAU Jean François au 03.27.26.93.80.

Le Président : M. Jean François HOURDEAU

VOICI LA CHANSON DU CARNAVAL DE MAULDE
NOUS AVONS LES PAROLES ! MAIS PAS L'AIR !
QUI POURRA LE RETROUVER ?

COMMUNE DE MAULDE

CARNAVAL DE 1885.

CHANSON POPULAIRE

chantée par les Amis Réunis.

1^{er} COUPLET.

Quel est ce bruit de fête,
Qu'annonce les journaux,
C'est Maulde qui s'apprête,
Ca n'est pas du nouveau ?
Chaque année de coutume,
Le jour de carnaval ?
Chacun s'inst. en costume
Au plus original.

REFRAIN.

C'est l'village le plus facile,
Pour organiser tout ça,
Voilà comme qu'and renomme
Les gens de Maulde pour cela.

2^{me} COUPLET.

Faut les voir en parades
Ces joyeux gens de Maulde ?
Les jours de mascarades
Ouvriers et bourgeois ?
Grands, petits, hommes et femmes
Et sans distinction ?
L'Mercredi gras, leur âme
Brûle d'animation ?

Refrain.

3^{me} COUPLET.

Dès l'matin ça commence ;
Tous, les jeunes et vieux ?
Se préparent d'avance,
Pour parcourir les rues ?
Une musique en tête,
Composée de clairons,
Grosse caisse et clarinettes,
Tambours et mirlitons ?

Refrain.

4^{me} COUPLET.

En ordre, comme les troupes,
Drapeaux et étendards ?
Ils se rendent par groupes
Sur la place de Maulde,
En chantant à tue tête
Des refrains bien joyeux ?
Que Camille, leur poète,
Compose de son mieux.

Refrain.

5^{me} COUPLET.

Pour terminer la fête,
Chacun se rend au bar ?
Jusqu'au jour, sans retraite,
La nuit des carnivals ?
De danses et d'intrigues,
Les joyeux gens de Maulde
Vont rentrer de fatigue
Chez eux, chacun chez soi ?

Refrain.

! Pour vivre en sécurité ! mon habitation doit respirer



Les appareils au fuel, au gaz, au bois, ou au charbon fonctionnent mal lorsqu'ils manquent d'air ou lorsque les produits de combustion sont mal évacués. Dans ces conditions, ils peuvent produire un gaz : **le monoxyde de carbone**.

Ce gaz toxique ne se sent pas et ne se voit pas, ce qui le rend particulièrement dangereux. Il peut entraîner la mort par intoxication, c'est-à-dire par empoisonnement.

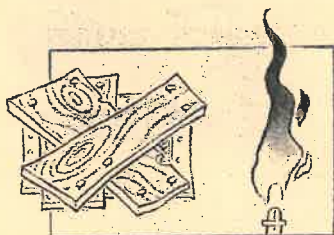
- Quelques signes d'intoxication au monoxyde de carbone :
- Le fait de respirer ce gaz entraîne des maux de tête, vertiges, nausées, vomissements, grandes fatigues, perte de conscience, paralysie. Si vous ressentez l'un de ces symptômes, pensez au monoxyde de carbone.

• Que faire en cas d'intoxication ?

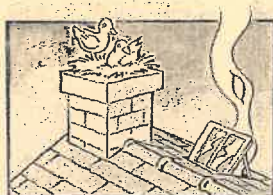
- Aérer les pièces ;
- appeler immédiatement les services d'urgence : sapeurs-pompiers (☎ 18) SAMU (☎ 15) ;
- et bien-sûr, faire contrôler l'installation.

Pour vivre en sécurité, suivez ces conseils pratiques

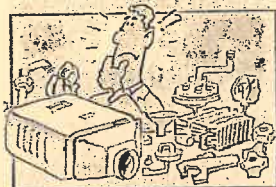
Évitez ceux-ci



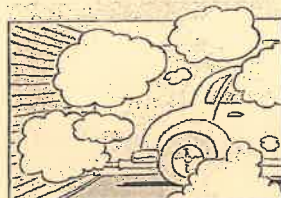
Vous arrive-t-il
de boucher
les grilles d'aération ?



Faites-vous ramoner
chaque année
les conduits
d'évacuation ?

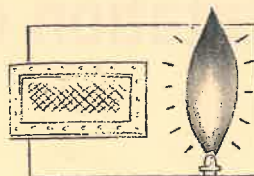


Vous arrive-t-il
de bricoler vous-même
votre cuisinière,
votre chauffe-eau
ou votre chaudière ?

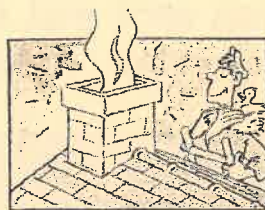


Laissez-vous
fonctionner le moteur
de votre voiture
ou de votre deux roues
dans un garage fermé ?

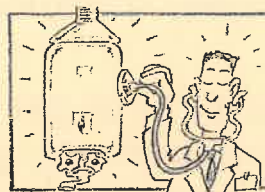
Choisissez ceux-là



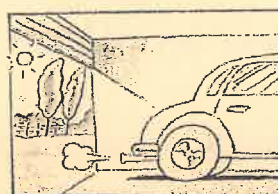
*Ne bouchez jamais
vos grilles d'aération,
laissez l'air
circuler chez vous.*



*Faites ramoner chaque
année vos conduits
d'évacuation
des gaz brûlés.*



*Ne bricolez pas
vos appareils, faites-les
entretenir chaque année
par un professionnel.*



*Ne laissez jamais
un moteur à explosion
tourner dans un lieu
sans ventilation.*